

Sujet : [INTERNET] Observation enquête Carrières BESSAC

De : Caroline CATUSSE

Date : 18/08/2025 14:28

Pour : pref-carrieres-bessac@tarn.gouv.fr

Bonjour,

Suite à l'enquête publique sur l'extension des carrières Bessac, je souhaite m'exprimer en tant qu'habitante de la commune de Montredon-Labessonnié ainsi qu'en tant que citoyenne sensible à mon environnement et au cadre de vie de mes concitoyens.

Selon l'avis de la MRAE, il semblerait que l'entreprise n'ai pas mesuré suffisamment l'impact environnemental dans sa volonté d'étendre sa carrière.

Il serait dommageable pour les habitants, et la biodiversité déjà en déclin actuellement de ne pas prendre la mesure de cette décision qui va à l'encontre du bon sens et des préconisations de la MRAE (les feux de ces derniers jours sur la commune montrent bien les bouleversements qui s'opèrent).

Habitante depuis quelques années dans le Tarn, je ne comprends pas pourquoi nos représentants ne mesurent pas et n'envisagent toujours pas d'autres solutions pour le développement local du département.

Car même la directrice du Parc Régional du Haut-Languedoc se prononce de manière favorable à ce projet, qui est à l'opposé des valeurs de préservation du Parc. Il me semble délétaire pour la nature et nous-mêmes : le Tarn étant un département exceptionnel dans ses paysages et son patrimoine.

De plus, Je viens d'apprendre que la société Bessac Travaux Publics et Carrières a employé un salarié de manière illégale et a été jugé pour cela le mois dernier. Il s'avère que ce salarié a été blessé grièvement à la suite d'un accident de travail et en a gardé des séquelles.

Ce triste événement donne peu de crédibilité à cette entreprise.

Et on se pose la question de savoir si l'on peut lui faire confiance sur ces engagements dans la préservation du territoire qui sont déjà, un peu antinomiques avec son activité d'extraction.

Pour toutes ces raisons, je ne suis pas favorable à la reconduction de l'activité de la carrière par son extension.

Merci de prendre en compte mon avis et mesurer les enjeux essentiels, or des enjeux économiques.

Cordialement,

Caroline CATUSSE

Le 18/08/2025